



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°5 publié le 22/09/2026

Réunion du lundi 21 septembre 2026

Responsable : Bernard THIVEND - 06 81 48 05 03

Membre : Alain PARATCHA

AVIS AUX CLUBS

Les clubs « Critérium » de la Poule A sont priés de prendre note que pour les rencontres les opposant à Sud Foot 71, ils doivent faire une feuille de match papier, du fait que Sud Foot 71 est un club de Saône et Loire : donc impossible d'utiliser la FMI.

COURRIERS REÇUS

Bussièrès : nous donnons un avis favorable pour inverser les rencontres n°79081178 et n°79081202 entre Bussièrès 5 et Avenir Côte 6.

Bois Noirs : nous donnons un avis favorable pour repousser à 17h la rencontre contre Forez Roannais.

Forez Roannais : votre engagement en Coupe de l'Amitié a été enregistré.

Perreux : nous donnons un avis favorable à votre demande de report du match n°79081054 du 26/09/26, **Villerest – Perreux**. La rencontre est reportée à une date ultérieure. Le club de Villerest a donné son accord.

Cours : suite à l'appel d'un dirigeant du club, la rencontre n°79078253 du 18 septembre, Olympique Est Roannais – Cours, est finalement maintenue.

Crémeaux : nous donnons un avis favorable pour inverser les rencontres opposant le club à celui d'Avenir Côte.

FOOT LOISIR + 40 ANS A 7

Le début de la saison « Foot Loisir + 40 ans à 7 » est programmé pour le **lundi 5 octobre**.

Dernier avertissement avant parution des poules.

Nous rappelons que les joueurs participant à cette compétition doivent impérativement être titulaires d'une licence **"Foot Loisir"**. De ce fait, les équipes ne seront engagées que si elles disposent du nombre suffisant de licenciés dans cette catégorie.

A ce jour, les équipes Avenir Côte (1 et 2), Fc. Roanne (1 et 2) et Parigny St Cyr ne remplissent pas les conditions requises pour être engagées.